



**AVIS D'ATTRIBUTION
DE DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC**

MAIRIE D'EXCENEVEX

M. Pierre FILLON
81 Rue des Ecoles
74140 EXCENEVEX
Tél : 04 50 72 81 27
Fax : 04 50 72 90 41
mèl : accueil@excenevex.fr
web : <http://www.excenevex.fr>

Objet : Concession sous forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal "La Pinède" et de la future aire de camping car pour une durée de 12 à 20 ans

Référence acheteur : 2018-01

Nature du marché : Services

Avis de concession

Classification CPV :

Principale : 55220000 - Services de terrain de camping

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 21/03/2018

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de GRENOBLE - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Attribution

Valeur totale du marché (hors TVA) : 54 217 424 euros

Nombre d'offres reçues : 5

Date de signature de la convention par l'autorité délégante : 26/11/2018

Indigo XXI - Rue du Chapoly
69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Montant HT : 1 Euro

Montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine

Le concessionnaire est une PME : OUI

Renseignements complémentaires :

La commune d'EXCENEVEX ne versera rien au délégataire dans le cadre de ce contrat puisque c'est le délégataire qui versera une redevance annuelle à la commune.

Envoi le 21/12/2018 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.mp74.fr>

ECO 74 9821 28/12/18